



Réinventer la modernisation des systèmes d'information de la justice

Janvier 2025



Meilleure la question, meilleure la réponse. Pour un monde meilleur.



Façonner l'avenir
en toute confiance



Table des matières

L'importance de moderniser les systèmes de justice pénale	3
Les défis particuliers de la modernisation des systèmes de justice pénale	4
Modernisation des systèmes de justice pénale au fil des ans	5
Repenser la modernisation des systèmes de justice pénale	6
Plateforme Unified Justice d'EY	7
Principaux avantages pour les parties prenantes du secteur judiciaire	8
Conformité au programme de modernisation des TI du chef de l'information	9
Contributeurs	10

1

L'importance de moderniser les systèmes de justice pénale

Le système de justice pénale touche des millions d'Américains directement en plus de centaines de millions d'autres indirectement. À l'image des systèmes de santé publique et d'éducation, un système de justice pénale intégré et efficace est l'apanage d'un gouvernement moderne; et même plus encore, puisque le système soutient directement bon nombre des droits que nous confère la Constitution. Or, voici ce qu'un examen^a des données sur la justice pénale américaine réalisé dans 20 États a révélé : « Après toute une décennie de collecte de données et de collaboration avec des organismes de comtés et des tribunaux étatiques, il nous apparaît très clairement que les collectivités, malgré leur motivation et leur bonne volonté, ne disposent tout simplement pas d'un accès suffisant à leurs propres données pour comprendre ce qui se passe dans leur système local de justice pénale. » Le rapport poursuit en présentant quelques renseignements préoccupants. Dans 17 des 20 États examinés, le statut des personnes démunies ne fait pas l'objet d'un suivi, ce qui ne permet pas de savoir comment les accusés qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat s'en sortent, comparativement aux accusés mieux nantis. Dans les 20 États, les tribunaux rejettent les affaires de violence beaucoup plus souvent que les autres - une statistique contre-intuitive qui est difficile à comprendre compte tenu de l'état actuel des systèmes de justice pénale. En raison de la façon dont les infractions sont comptabilisées et les chefs d'accusation compilés, une question de base - comme « la criminalité est-elle en augmentation ou en diminution? » - ne reçoit pas de réponse catégorique.

^a « The Power and Problem of Criminal Justice Data: A Twenty-State Review », Measures for Justice, juin 2021.

^b « Criminal Case Management Basics: Data Elements, Performance Measures, and Data Presentation Strategies », National Center for State Courts, août 2020.

Les arguments en faveur de la modernisation des systèmes de justice pénale peuvent être présentés sous les angles suivants :

Exploitation

Selon les normes modèles par type d'affaire élaborées par le National Center for State Courts (NCSC), un cadre judiciaire très performant^b doit respecter certaines normes de temps : 75 % des affaires portant sur un acte délictueux grave doivent faire l'objet d'une décision dans les 90 jours; 75 % des affaires de délit doivent être jugées dans les 60 jours, etc. Des normes de temps doivent aussi être observées pour des étapes intermédiaires comme la mise en accusation et le procès. Il faut moderniser les systèmes de justice pour coordonner le flux de travail et la communication des données entre les parties prenantes du secteur, comme le shérif, le tribunal, le procureur du district, le défenseur public et les services de probation, de manière à respecter les normes de temps.

Renseignements

Il faut moderniser les systèmes de justice pour aider les enquêteurs à faire rapidement des liens entre les personnes, les affaires et les données sur les incidents afin d'identifier et d'appréhender les suspects. Les systèmes des comtés doivent non seulement répondre à leurs besoins, mais aussi contribuer au réseau national pour qu'il soit en mesure de fournir facilement des données à l'appui d'enquêtes menées ailleurs. Une fois le suspect mis en accusation, le procureur du district s'en remet au système pour analyser les éléments de preuve et préparer le dossier, tandis que le défenseur public et les avocats de la défense recherchent des éléments de preuve disculpatoires. Un système moderne de justice doit être capable d'analyser des données provenant de diverses sources, notamment la preuve audiovisuelle fournie par les caméras d'intervention, les caméras-témoins, les systèmes de télévision en circuit fermé et les drones.

Stratégie

La modernisation des systèmes de justice est nécessaire pour fournir des données de haute qualité et conformes aux normes nationales qui soutiennent et éclairent la prise de décisions stratégiques. Il faut un large éventail de données pour évaluer si les programmes et les pratiques des organismes atteignent les objectifs en matière de justice de réduire et de prévenir la criminalité ainsi que de renforcer la sécurité des collectivités. Les données doivent sous-tendre les mécanismes d'évaluation de la discrimination raciale et ethnique et l'analyse relative à la façon dont les accusés démunis s'en sortent par rapport à l'ensemble des délinquants. La transparence et la confiance du public ont aussi leur importance, en ce sens que ces mesures doivent être mises à la disposition du public pour que celui-ci connaisse la base empirique des changements d'orientation.

Collaboration

Les organismes voués à la justice doivent collaborer avec les organismes de santé publique, de services sociaux et d'éducation et les organisations communautaires pour rendre possible l'analyse des facteurs qui contribuent aux résultats dans le secteur de la justice, y compris la récidive, et créer des processus collaboratifs qui permettent d'atteindre les objectifs de sécurité des collectivités. La modernisation des systèmes de justice s'impose pour rendre opérationnels ces processus collaboratifs. Il est généralement admis que de nombreux délinquants dans le système de justice pénale sont mieux servis par des programmes de déjudiciarisation pour des personnes présentant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Un système moderne de justice devrait pouvoir identifier ces personnes et les aiguiller vers des programmes de déjudiciarisation grâce à l'intégration aux systèmes de santé et de services sociaux qui offrent un continuum de soins.

2

Les défis particuliers de la modernisation des systèmes de justice pénale

Figure 1

Le milieu de la justice pénale et de la sécurité publique. La plateforme Unified Justice d'EY est centrée sur le comté, mais ses concepts s'appliquent également aux autres échelles.

Ville	Comté	État	Fédéral
Police	Shérif/Police	Police d'État/ patrouille routière	Organismes fédéraux d'application de la loi
Cour municipale	Prison	Procureur général	Procureur général
Avocat de la Ville	Procureur du district	Cour suprême	Tribunaux américains
Incendie	Cour supérieure	Pénitencier	Bureau of prisons
SMU (services médicaux d'urgence)	Défenseur public	Libération conditionnelle	
Services de probation			

La modernisation des systèmes existants est une discipline établie. Les fournisseurs de technologies et les intégrateurs de systèmes y travaillent depuis des décennies avec un nombre appréciable de succès et des échecs occasionnels. La question est donc : qu'est-ce qui distingue le secteur de la justice et rend la modernisation des systèmes si difficile?

Environnement fragmenté

L'écosystème judiciaire est formé de 27 organismes fédéraux, de multiples organismes répartis dans 50 États et de 3 000 comtés, comptant chacun plusieurs parties prenantes du système de justice. Les organismes ont des préoccupations communes et des compétences qui se chevauchent, mais ils sont autonomes pour ce qui est de l'acquisition de technologies, de conception de systèmes et d'exploitation. Selon une table ronde d'experts sur la modernisation de la justice pénale^c : « Le soi-disant système de justice pénale n'est pas un seul et unique système. C'est plutôt une ménagerie de plusieurs milliers d'organismes municipaux, régionaux, étatiques et fédéraux, qui possèdent chacun leurs propres systèmes de données. Cette incroyable fragmentation rend difficile tout suivi de la situation. »

Impératif historique

Lorsqu'il modernise un système comptable, l'implémenteur peut ne se préoccuper que de l'exercice courant et de quelques exercices passés. Dans le domaine de la justice, le casier judiciaire d'un délinquant demeure pertinent même s'il remonte à 50 ans. Ainsi, l'implémenteur doit convertir ou traiter les données créées par plusieurs générations d'anciens systèmes, non seulement dans l'ensemble, mais dans toute sa granularité.

Grande complexité des données

Les chefs d'accusation dans une affaire peuvent, à eux seuls, changer à de nombreuses reprises au fil des étapes de l'affaire, de l'arrestation au dépôt du dossier par le procureur du district, en passant par le dépôt modifié, jusqu'à l'imposition de la peine par le tribunal. Les registres d'audience présentent une structure imbriquée excessivement complexe, et chaque section peut être en corrélation avec une autre. Les enquêteurs, les administrateurs

de la conformité et les avocats doivent traiter de vastes volumes de données audio et vidéo provenant de caméras d'intervention, de caméras-témoins, de systèmes de télévision en circuit fermé, de drones et d'autres méthodes de surveillance. Bien que ces ensembles de données se prêtent à un traitement au moyen de l'intelligence artificielle (IA), l'IA doit répondre à des normes de fidélité élevées; compte tenu des enjeux, il n'y a pas de place à l'erreur.

Exigences complexes en matière de séparation des données

Le cadre opérationnel de la justice constitutionnelle exige la séparation des fonctions et des données du procureur du district et du défenseur public. Les données sur les délinquants juvéniles doivent être séparées de celles relatives aux délinquants adultes. Les données d'enquête sont sous haute protection et leur divulgation est limitée par des impératifs de confidentialité. Certains ensembles de données, comme ceux qui se rapportent aux activités de renseignement, sont cloisonnés dès la conception. Les projets de modernisation doivent respecter et préserver ces séparations.

Processus pour passer à l'infonuagique

Les systèmes qui traitent des données de justice pénale doivent respecter les exigences de sécurité du Criminal Justice Information System (CJIS), le système d'information sur la justice pénale du FBI, que le FBI a mis en correspondance avec les familles de contrôle de la norme NIST 800-53. Avant qu'un organisme puisse exploiter son système dans le nuage, il doit obtenir une autorisation d'exploitation afin de se connecter aux systèmes du FBI, ce qui peut exiger beaucoup d'efforts et de temps. Les prestataires de services infonuagiques ont conclu des ententes relatives au CJIS avec les États, aux termes desquelles ils satisfont à certains contrôles - à des niveaux renforcés pour l'infrastructure-service (IaaS), la plateforme-service (PaaS) et le logiciel-service (SaaS). Mais ce qui reste, c'est-à-dire les contrôles de sécurité que l'organisme (le locataire) doit respecter, demeure significatif. Les implémenteurs ont pris l'habitude de miser sur l'infonuagique pour les projets de modernisation, mais l'utilisation du nuage pour la modernisation des systèmes de justice nécessite une analyse et une planification minutieuses.

3

Modernisation des systèmes de justice pénale au fil des ans

Les projets de modernisation des systèmes de justice ont commencé dans le dernier tiers du 20^e siècle et ont connu plusieurs approches.

- La première génération de systèmes s'appliquait à aider les organismes (p. ex. le shérif, les tribunaux, les services de probation) à saisir des données et à produire des rapports imprimés sur les opérations et des statistiques agrégées.
- La deuxième génération consistait en une superposition de messages, dans laquelle les fichiers étaient transmis d'un organisme à l'autre et imprimés, les données étaient saisies de nouveau dans le système de l'organisme destinataire et le flux de travail qui en résultait était lancé. Cette façon de faire est encore de mise dans nombre de juridictions.
- La troisième génération peut être sommairement décrite comme un entrepôt et des portails de données, où l'écriture de données en provenance de divers organismes se faisait dans un emplacement aux termes d'une entente de partage de données, et un portail était mis sur pied. Les utilisateurs consultaient le portail, entraient les opérations dans leurs systèmes en fonction de ce qui se passait ailleurs et poursuivaient le flux de travail. C'est aujourd'hui une méthode courante de travail dans de nombreuses juridictions.
- La quatrième génération est celle des échanges d'information, où les opérations d'un organisme étaient transmises à un autre organisme dans une forme lisible par machine. Les protocoles de messagerie allaient de la disposition des fichiers en colonnes à la disposition sur mesure en langage XML, et la transmission se faisait généralement par protocole SFTP ou HTTP. L'organisme destinataire faisait appel à une sorte de courtier d'intégration pour analyser l'opération, l'écrire dans son système et aller de l'avant avec les flux de travail subséquents.

- Selon un autre raisonnement, tous les organismes devraient utiliser le même système de gestion des dossiers (SGD), avec délimitation par le contrôle d'accès basé sur les rôles (RBAC) entre les différents organismes. Cette méthode est devenue plus courante avec l'avènement des systèmes « à faible code ou sans code », qui semblent offrir une solution simple pour regrouper tous les organismes dans la même pile technologique.

Dans l'ensemble, ces approches ont fait abstraction de l'aspect « système de systèmes » des activités de justice pénale, soit le caractère autonome des activités des organismes, les préoccupations relatives à la protection des données et la diversité globale du portefeuille des systèmes.

- Par exemple, dans l'approche de l'entrepôt de données, on s'attendait à ce que les parties prenantes du secteur de la justice transmettent toutes leurs données dans une base de données partagée. Vu la nature hautement sensible des informations sur la justice pénale (CJI), les parties prenantes du secteur étaient naturellement réticentes à céder le contrôle de leurs données.
- La méthode de gestion des dossiers obligeait tous les organismes à utiliser le même SGD, ce qui était voué à l'échec dans la plupart des juridictions : les organismes de justice cherissent leur autonomie, sont souvent dirigés par des représentants élus du peuple et n'aiment pas, à juste titre, se faire dire quel SGD utiliser.

- Les plateformes sans code ou à programmation schématisée ont tenté de forcer l'adoption d'une solution conventionnelle à pile unique : une couche de données, puis une couche application, suivie d'une couche service. Ces plateformes avaient des capacités très limitées de traitement des données créées ou gérées à l'extérieur de la plateforme, ainsi il aurait fallu que tous les organismes se procurent des licences coûteuses et utilisent la même plateforme pour assurer son fonctionnement.

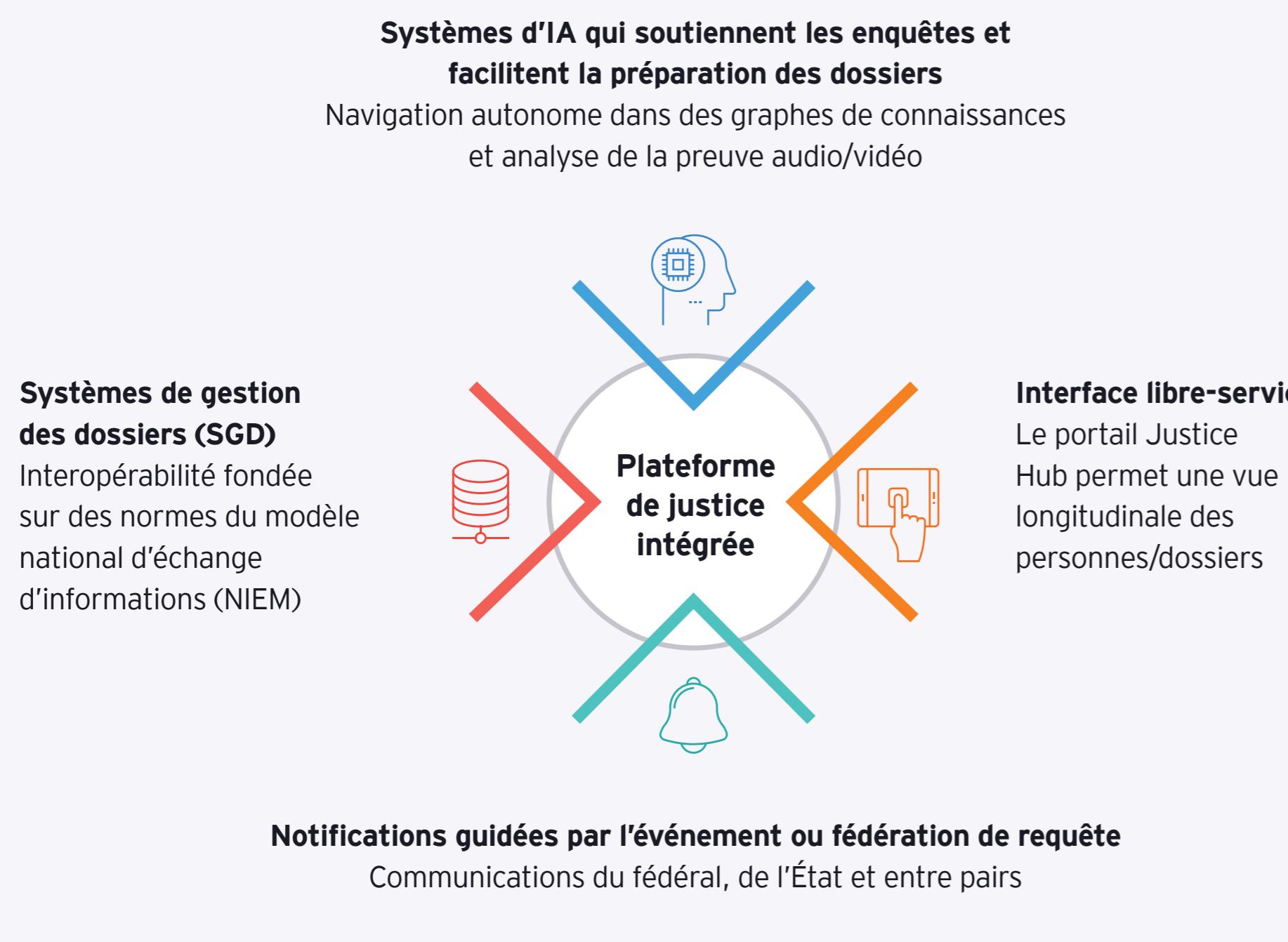
Ces approches peuvent convenir à un organisme individuel, mais elles ne constituent pas une solution pour l'écosystème diversifié et varié de justice pénale. Les échanges d'informations, même s'ils constituent un pas dans la bonne direction, ont adopté une vision étroite des besoins des écosystèmes. L'accent a été mis sur la transmission du message, plutôt que sur l'intégration véritable des événements dans le flux de travail global, ou sur le contenu sémantique des données utiles de l'événement.

4

Repenser la modernisation des systèmes de justice pénale

Figure 2

La plateforme Unified Justice d'EY est la pierre angulaire du SdS qui sous-tend l'environnement juridique de comté. Elle fait aussi office de nœud sur le réseau national afin de faciliter l'échange de données avec les organismes étatiques et fédéraux.



Le terme système de systèmes (SdS) fait partie du vocabulaire depuis 1989, lorsque le gouvernement américain l'a utilisé pour décrire l'initiative de défense stratégique. C'est depuis un important domaine de recherche qui est piloté par le département de la Défense des États-Unis et dont les cas d'utilisation englobent la défense antimissile, le transport aérien ainsi que la gestion des ressources en eau et en énergie. En fait, le transport aérien est un exemple parfait et bien connu de SdS, dans lequel de nombreux systèmes autonomes s'associent pour remplir la mission, soit les exploitants de ligne aérienne, les aéroports, le contrôle de la circulation aérienne, les systèmes radars, la zone de ségrégation temporaire et l'aéronef lui-même. Au moment de repenser la modernisation de la justice pénale, notre réflexion est inspirée par les concepts de SdS et s'appuie sur les travaux exhaustifs déjà effectués dans ce domaine. Voici les caractéristiques des SdS qui ont influencé notre réflexion :

Autonomie

Plusieurs systèmes de justice, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale, fonctionnent non seulement de manière autonome, mais ils font aussi preuve d'autonomie dans le choix de la technologie et l'élaboration de la feuille de route.

Décentralisation

Les systèmes judiciaires sont décentralisés, avec une séparation intentionnelle des données entre les différentes parties.

Connaissance des événements

Chaque système du SdS doit avoir connaissance des événements pertinents dans d'autres systèmes. Cela va au-delà du partage de données; chaque système doit savoir quels sont les événements corrélatifs à générer lorsqu'un événement se produit ailleurs, ou en être informé par le SdS. Il est important que les SdS transmettent à chaque système une compréhension sémantique, pas seulement syntaxique, des données d'événement.

Résolution d'entité

Pour une véritable connaissance des événements, chaque système du SdS doit avoir une compréhension commune du sujet de l'événement, c'est-à-dire de l'entité (habituellement le suspect ou l'accusé) à laquelle l'événement se rapporte. Il devrait également y avoir une compréhension commune du réseau de ces entités, puisque les crimes sont souvent perpétrés avec un complice.

Diversité

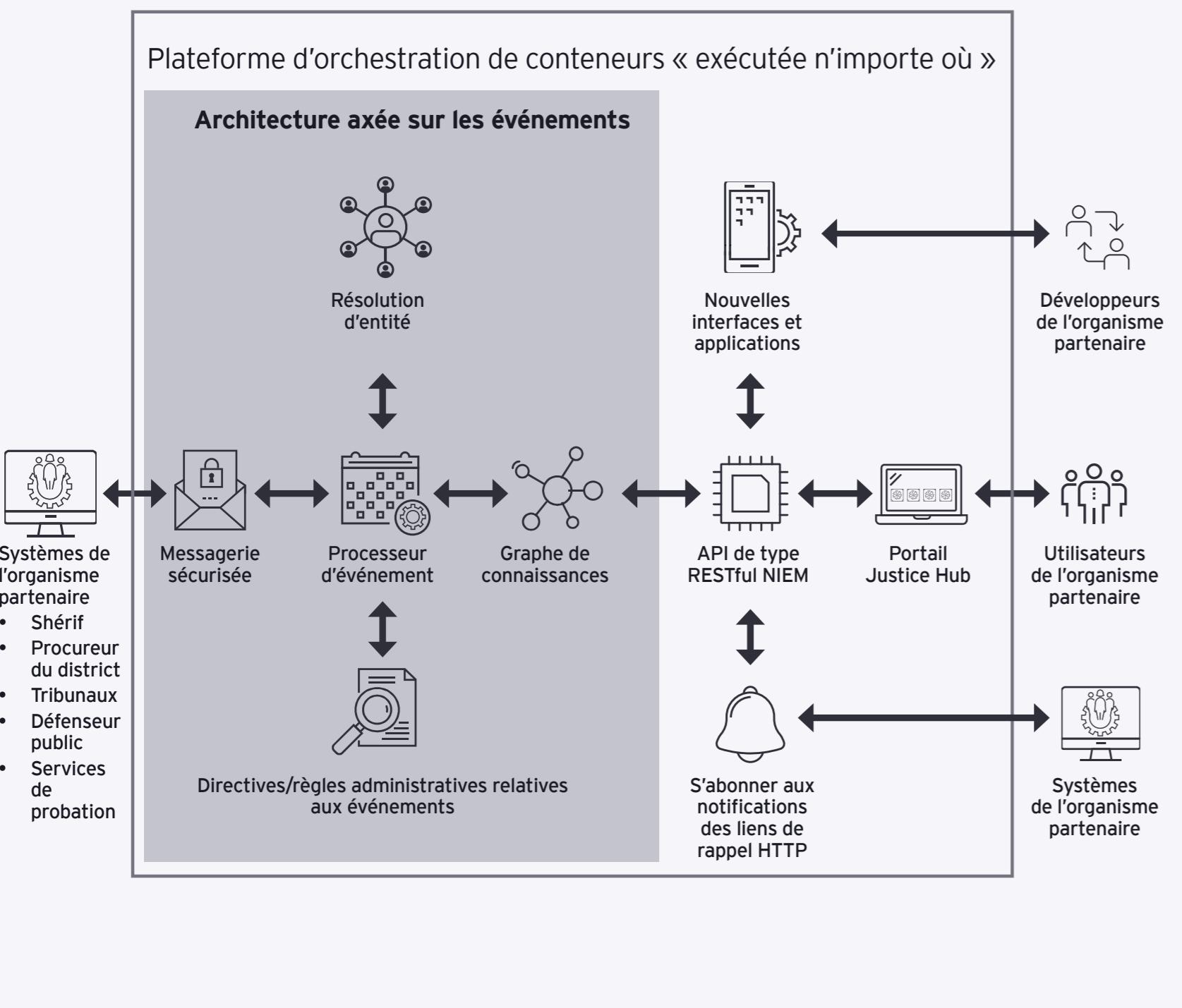
Les divers systèmes du SdS utilisent différentes piles technologiques, souvent en fonction de la capacité budgétaire des organismes. Il n'y a pas lieu de forcer tous ces organismes à utiliser la même pile ou le même SGD. Les systèmes doivent être en mesure de communiquer entre eux au moyen de protocoles ouverts et d'une intégration à couplage lâche.

5

Plateforme Unified Justice d'EY

Figure 3

Architecture de la plateforme Unified Justice d'EY. Le diagramme illustre la façon dont les différents composants de la plateforme sont connectés et fonctionnent de concert.



La plateforme Unified Justice d'EY intègre les principes du SdS et apporte des solutions aux défis particuliers du secteur de la justice pénale. La plateforme fournit l'ossature de données et d'intégration à laquelle divers systèmes de gestion des dossiers se rattachent pour mener leurs activités. La plateforme exerce un rôle analogue au système nerveux central dans l'anatomie humaine : écoute de divers systèmes reliés (membres et organes) et utilisation de la connaissance intégrée d'événement et du processus décisionnel intelligent afin de transmettre la prochaine instruction à un système connecté. **La plateforme Unified Justice d'EY est dotée de cinq capacités essentielles, qui fonctionnent de concert :**

1. Graphe de connaissances

Un graphe de connaissances représente les données selon notre perception du monde : des choses (nœuds) reliées (arêtes) à d'autres choses. Les nœuds peuvent contenir les données ou diriger vers un objet de données distant; ils sont donc extensibles à l'infini. L'Internet public constitue probablement le meilleur exemple d'un graphe de connaissances. La navigation dans le graphe de connaissances est intuitive pour l'humain et la machine; l'interaction est fondamentalement différente de celle des programmeurs qui écrivent des requêtes sur des milliers de tableaux dans des entrepôts de données. L'IA entraînée pour naviguer dans le graphe de connaissances peut faire émerger de l'information sur les personnes et des résumés de dossiers et répondre à des questions complexes sur demande.

2. Résolution d'entité

L'élément distinctif du graphe de connaissances de la plateforme Unified Justice d'EY est qu'il ancre la résolution d'entité en son centre. Les identités des sujets sont mises en correspondance et connectées dans l'environnement, même en l'absence d'identificateurs biométriques. Le graphe de connaissances, vu à travers la superposition de résolution d'entité, permet aux enquêteurs et aux agents chargés des dossiers de mettre en relation les personnes et les dossiers dans le secteur de la justice pénale et de cerner les réseaux criminels, etc. Cette résolution d'entité reposant sur l'IA continue d'apprendre et de réévaluer les décisions passées.

Elle permet la neutralité de la séquence, une chose difficile à faire à grande échelle, lorsque l'état final des connaissances est le même, peu importe la séquence des événements.

3. Architecture dirigée par les événements (Event driven architecture – EDA)

Il s'agit d'un système de composants et de services à couplage lâche dans lequel les flux de travail de divers systèmes reliés sont déclenchés par des événements. Nous détectons les événements dans les SGD connectés; chaque événement

est traité conformément aux directives ou règles administratives liées aux événements, dans le contexte de l'état actuel du graphe de connaissances. Le graphe de connaissances sert de magasin de données opérationnelles (ODS) pour l'EDA. Les événements qui quadrillent l'EDA marquent le graphe de connaissances, ce qui rend possible l'obtention d'une vue longitudinale des personnes et des dossiers ainsi que l'établissement de divers rapports et analyses. L'EDA est extensible à l'infini, dans la mesure où on peut facilement ajouter de nouveaux systèmes et types d'événements au fil du temps.

4. Modèle national d'échange d'informations (National Information Exchange Model – NIEM)

Le graphe de connaissances est modélisé au moyen de l'ontologie NIEM, qui permet la sémantique des données partagées dans les systèmes reliés. Le système fournit des API de type REST (Representational State Transfer) basées sur le NIEM, en plus du graphe de connaissances, pour la lecture et l'écriture des opérations courantes dans le milieu judiciaire : arrestations, mises en détention, chefs d'accusation par le procureur du district, poursuites en justice, audiences et autres événements judiciaires, registres d'audience, mandats, renvois aux services de probation, etc. Les systèmes des organismes peuvent facilement tirer parti de ces API basées sur le NIEM pour les intégrer dans le flux de travail global du système de justice. Les systèmes des organismes peuvent s'abonner aux notifications de liens de rappel HTTP, ce qui leur permet de traiter automatiquement les événements d'intérêt qui surviennent dans les autres systèmes, pour avoir ainsi une entreprise réellement connectée. L'utilisation du NIEM facilite également l'échange d'informations avec les parties prenantes étatiques et fédérales^d.

5. Plateforme « exécutée n'importe où »

La plateforme Unified Justice d'EY peut être déployée dans tout nuage public ou gouvernemental, ou au sein du centre de données de l'organisme en tant que solution infonuagique privée. La technologie avancée d'orchestration de conteneurs sert de couche d'abstraction entre la couche application et l'infrastructure sous-jacente. Les applications fonctionnent de la même façon, même si le système passe du centre de données au nuage (ou entre les nuages). Cet élément est particulièrement pertinent dans le cadre de la modernisation des systèmes de justice, puisque la migration vers l'infonuagique publique/gouvernementale nécessite généralement une autorisation d'exploitation (ATO) du CJIS, un processus qui comporte des délais importants. Grâce à la plateforme Unified Justice d'EY, les organismes n'ont plus besoin d'attendre l'autorisation d'exploitation du CJIS pour entamer la modernisation. Ils peuvent commencer par le centre de données et faire simplement passer le système au nuage public/gouvernemental lorsqu'ils obtiennent l'autorisation d'exploitation.

6

Principaux avantages pour les parties prenantes du secteur judiciaire

La plateforme Unified Justice d'EY contribue à la réalisation des objectifs en matière d'exploitation, de renseignements, de stratégie et de collaboration d'un écosystème judiciaire moderne.

- **Flux de travail automatisé** entre les systèmes de gestion des dossiers qui favorise la conformité aux normes relatives aux délais de traitement des dossiers, le respect des échéances et la réduction du fardeau administratif.
- **Accès unifié aux données entre les systèmes des organismes** et expérience utilisateur reposant sur l'IA où les utilisateurs peuvent utiliser un langage naturel pour procéder rapidement à des demandes de renseignement et générer des rapports.
- **Diminution des coûts** grâce à l'élimination des saisies de données redondantes et à la réduction des problèmes de qualité des données qui nécessitent une intervention manuelle.
- **Informatique décisionnelle exploitable** pour les enquêtes et la préparation des dossiers, y compris le traitement des preuves audio/vidéo reposant sur l'IA, et l'« établissement de liens » (personnes/dossiers) par l'IA dans l'ensemble du secteur judiciaire.
- **Partage de données selon les normes** entre les organismes partenaires et les parties prenantes étatiques/fédérales, ainsi qu'avec la santé publique, les services sociaux et d'autres organismes.
- **Mesures et indicateurs de performance clés** qui favorisent la transparence publique et rendent possible une évaluation objective des programmes et des pratiques de l'organisme.

Figure 4

La plateforme Unified Justice d'EY peut résoudre les grands défis du secteur judiciaire.

Vue longitudinale des personnes/dossiers

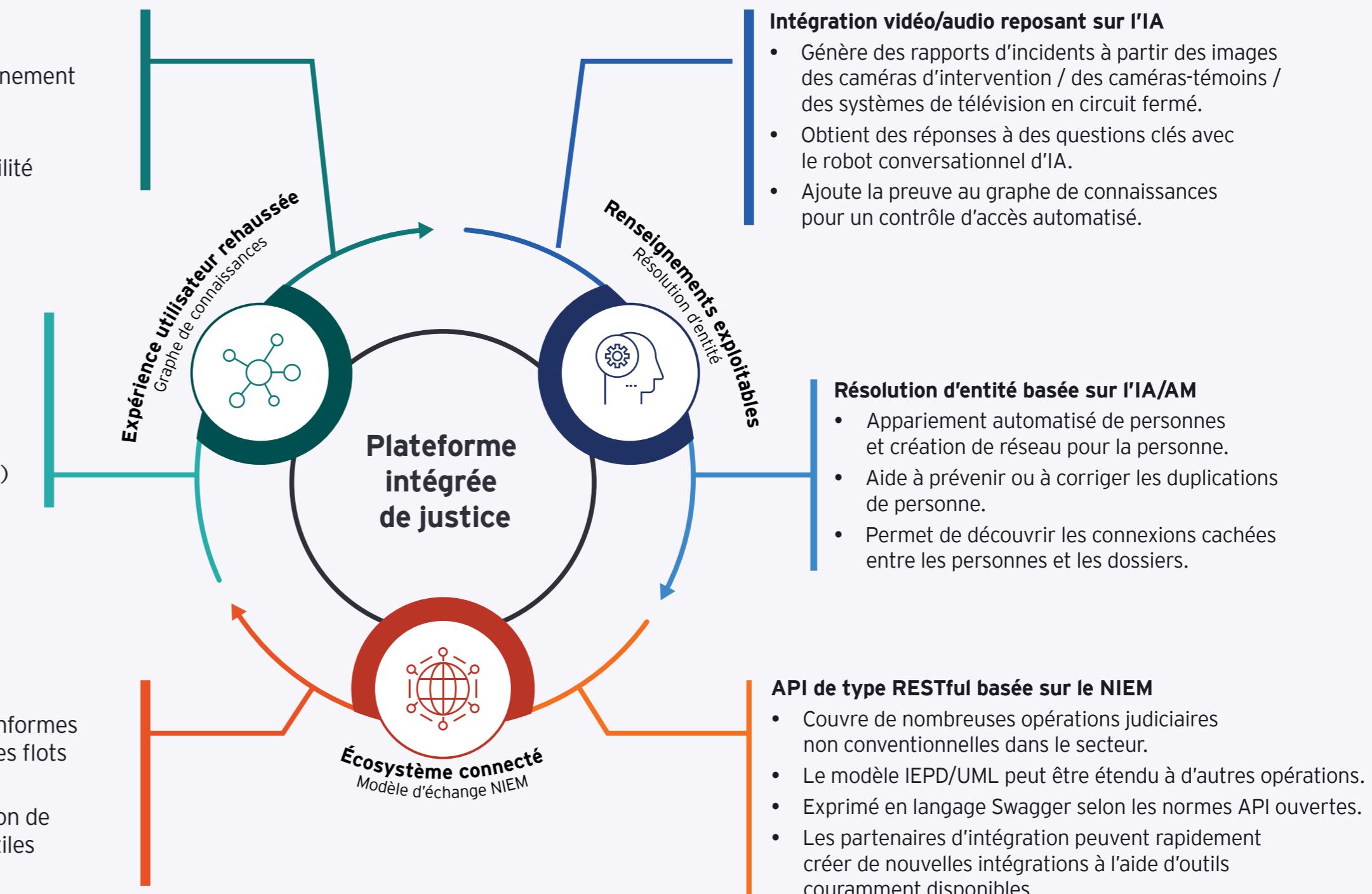
- Navigation graphique intuitive dans l'environnement de données.
- Aide également les analystes à concilier les problèmes concernant l'intégrité et la traçabilité des données.

IA générative pour une interaction utilisateur améliorée

- Utilise l'IA générative pour répondre aux demandes des utilisateurs, créer un résumé des dossiers et changer les données non structurées (p. ex. les documents du tribunal) en graphe de connaissances.

Méthodes d'intégration polyvalentes

- Gère les données utiles conformes et non conformes au NIEM envoyées par HTTP, les fichiers ou les flots de messages.
- Le protocole de médiation et la transformation de message convertissent toutes les données utiles en données normatives (NIEM).



Intégration vidéo/audio reposant sur l'IA

- Génère des rapports d'incidents à partir des images des caméras d'intervention / des caméras-témoins / des systèmes de télévision en circuit fermé.
- Obtient des réponses à des questions clés avec le robot conversationnel d'IA.
- Ajoute la preuve au graphe de connaissances pour un contrôle d'accès automatisé.

Résolution d'entité basée sur l'IA/AM

- Appariement automatisé de personnes et création de réseau pour la personne.
- Aide à prévenir ou à corriger les duplications de personne.
- Permet de découvrir les connexions cachées entre les personnes et les dossiers.

API de type RESTful basée sur le NIEM

- Couvre de nombreuses opérations judiciaires non conventionnelles dans le secteur.
- Le modèle IEPD/UML peut être étendu à d'autres opérations.
- Exprimé en langage Swagger selon les normes API ouvertes.
- Les partenaires d'intégration peuvent rapidement créer de nouvelles intégrations à l'aide d'outils couramment disponibles.

7

Conformité au programme de modernisation des TI du chef de l'information



Les chefs de l'information du secteur judiciaire doivent procéder à l'examen critique de chaque acquisition des TI pour s'aligner sur le programme global de modernisation et trouver un équilibre entre la valeur commerciale et les contraintes budgétaires. Chaque composante du coût total de possession doit être prise en compte : le coût d'acquisition, le coût de mise en œuvre, le coût de maintien et le coût des occasions manquées. Ces considérations sont intégrées dans la conception de la plateforme Unified Justice d'EY.

Capacité	Description	Avantage
Tirer parti des données en place	L'approche relative au graphe de connaissances évite une conversion coûteuse des données ou des copies redondantes de données sensibles. Les noeuds de graphe peuvent inclure les données de référence dans les anciennes bases de données et les systèmes à distance, ce qui tient compte des contrôles d'accès au système source.	Facilite l'obtention de l'acceptation des intervenants. Réduit l'effort et le risque liés à la mise en œuvre. Intrinsèquement évolutive et extensible.
Migration par étape de la charge de travail	L'architecture de plateforme vise à soutenir une migration par étape de la charge de travail et permet aux organismes de se moderniser à leur rythme.	Réduit le risque lié à la mise en œuvre. Évite de surcharger les ressources de l'organisme.
Renforcement des normes du CJIS	Contrôle d'accès basé sur les rôles (RBAC) à grain fin, intégration SIEM/SOC et pistes de vérification complètes. Certains prestataires de services infonuagiques fournissent la plateforme de conteneurs sous-jacente sous forme de PaaS et prennent en charge de nombreux aspects de la conformité au CJIS. Nous fournissons les gabarits de contrôle de sécurité pour le déploiement de la PaaS dans l'infonuagique gouvernementale, ce qui permet de réduire considérablement les efforts et le temps requis pour le processus d'autorisation d'exploitation.	Mécanisme de sécurité solide; réduit le fardeau de conformité et le risque.
Multiples options infonuagiques	Le système peut être mis en œuvre dans la plupart des nuages publics et gouvernementaux ou dans un nuage hybride qui regroupe divers prestataires de services infonuagiques. Si l'autorisation d'exploitation de services infonuagiques n'a pas encore été obtenue ou si la charge de travail est particulièrement sensible, le système peut fonctionner dans le centre de données de l'organisme comme solution infonuagique privée.	Flexibilité, sans lien étroit avec un prestataire de services infonuagiques donné. Pas besoin d'attendre l'autorisation d'exploitation de services infonuagiques pour entamer la modernisation.
Utilisation de normes ouvertes	Les différents composants du système sont conformes aux normes du W3C, Open Group et OASIS et fournissent des API et des interfaces de services que tout le monde peut exploiter.	Faible risque d'obsolescence; évite de dépendre d'un seul prestataire.
Ressources de maintien facilement accessibles	La plateforme s'appuie sur des technologies courantes de fabricants de matériel informatique d'origine avec des développeurs d'écosystèmes généralisés. La plateforme prend en charge les cadres de programmation Java, .NET et Python, la rendant ainsi accessible à tous les développeurs, quel que soit leur environnement.	Réduit le coût de maintien et les risques liés à la disruption. Aide à tirer parti du personnel informatique actuel.

Contributeurs

Subhankar Sarkar

Associé directeur, Consultation – Technologie

Ernst & Young LLP

Paul Wormeli

Consultant

Ernst & Young LLP

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

EY contribue à un monde meilleur en créant de la valeur pour ses clients, pour ses gens, pour la société et pour la planète, tout en renforçant la confiance à l'égard des marchés financiers.

Grâce aux données, à l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe, les équipes d'EY aident les clients à façonner l'avenir en toute confiance et proposent des solutions aux enjeux les plus pressants d'aujourd'hui et de demain.

Les équipes d'EY fournissent une gamme complète de services en certification, en consultation et en fiscalité ainsi qu'en stratégie et transactions. S'appuyant sur des connaissances sectorielles, un réseau mondial multidisciplinaire et des partenaires diversifiés de l'écosystème, les équipes d'EY sont en mesure de fournir des services dans plus de 150 pays et territoires.

EY est *All in* pour façonner l'avenir en toute confiance.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com.

© 2025 Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. Tous droits réservés.
Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

4736081

Le présent document a été préparé aux fins d'information générale uniquement et l'information qu'il contient n'est pas censée constituer un conseil de comptabilité, conseil de fiscalité ou autre conseil professionnel. Veuillez consulter vos conseillers pour obtenir des conseils particuliers.

ey.com/ca/fr